



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 23 JUIN 2016**

**Présidence** Madame Claudia PERRIN  
**Sont présents** 38 Conseillères et Conseillers sur 53

**LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE**

- vu le préavis municipal No 78 / 2016 « Eclairage public – Demande de crédit pour le renouvellement des luminaires, mâts et câblages obsolètes » adopté en séance de Municipalité du 17 mai 2016 ;
- ouï le rapport de la Commission des Finances ;
- ouï le rapport de la Commission Technique ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- d'accorder un crédit de **CHF 1'350'000.-** TTC pour le renouvellement des luminaires, mâts et câblages obsolètes sur le territoire communal ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée de 20 ans.

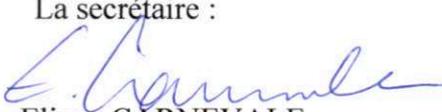
Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2016

La Présidente :

  
Claudia PERRIN



La secrétaire :

  
Eliane CARNEVALE